Check-list – Prospection de toitures pour les coopératives solaires et énergétiques

La recherche de toits adaptés à un projet photovoltaïque reste l'un des plus grands défis pour les coopératives solaires et énergétiques. Outre la disponibilité, la taille et l'orientation, des critères tels que la statique du bâtiment ou le montant potentiel de l'autoconsommation doivent être pris en compte. Cette liste vise à aider les membres actifs de la coopérative, même non spécialistes, à rassembler les informations importantes lors du repérage de toits potentiels. Dans le cas où aucune coopérative n'est active dans votre région ou n'envisage de nouvelles installations, vous pouvez communiquer les coordonnées des surfaces potentielles à solectif@sses.ch. Vous trouverez une liste des coopératives solaires répertoriées sur solectif.ch. à la rubrique « Participer ».

1^{ère} étape : vérifier l'adéquation dans le cadastre solaire

Vous avez vu un toit potentiel ou on vous en a parlé? Le propriétaire est prêt à mettre son toit à la disposition de votre coopérative ? Sur les sites toitsolaire.ch ou facade-au-soleil.ch, vous pouvez évaluer gratuitement s'il vaut la peine d'approfondir la question. Vous pouvez exporter les informations directement au format PDF et les joindre à votre dossier. Les 3 points suivants seront automatiquement inclus:

Taille du toit, taille critique, en règle générale à partir de >100 m², mais individuelle
pour chaque coopérative
Orientation et inclinaison
Durée d'amortissement approximative

2e étape : conditions de construction et d'exploitation

Si l'évaluation sur toitsolaire.ch / facade-au-soleil.ch est au minumum "bonne" ou "très bonne", il est possible (si cela n'a pas encore été fait) de prendre contact avec le propriétaire. En cas de préaccord, les informations suivantes devraient idéalement être obtenues :

	,			
_	Ftat			
	トナコナ	an	ナヘュナ	

- o Date dernière rénovation pour un toit plat ou rénovation prévue.
- Âge des tuiles pour les toits en tuiles ?
- o Si Eternit : v a-t-il présence d'amiante ?
- ☐ Si disponible : Plans du toit et informations sur la statique du toit.
- ☐ Si l'état du toit est critique -> faire établir un rapport par un couvreur
- ☐ Si toit végétalisé : le substrat doit-il rester ou être remplacé par du gravier ?
- ☐ Capacité de raccordement (nombre d'ampères du fusible dans le boîtier de raccorde-
- ☐ Si toit plat : une protection contre les chutes est-elle déjà en place ?
- ☐ Espace pour les onduleurs dans le bâtiment, colonne pour les câbles disponible ?
- ☐ Consommation électrique de l'immeuble
- ☐ Clarifier le souhait de mobilité électrique/bornes de recharge
- ☐ Regroupement pour l'autoconsommation/modèle proposé par le GRD ; possible ou souhaitable?
- ☐ Tarif actuel de l'électricité ; contrôle via le site web de la compagnie d'électricité locale
- ☐ L'inscription au registre foncier (servitude) est-elle acceptable pour le propriétaire ?

Une fois ces informations rassemblées, les envoyer soit à la coopérative locale, soit à solectif@sses.ch. Important : les coordonnées du propriétaire doivent également être incluses.



Un projet de la SSES et de la VESE

